

Québec français



Tapon et tampon Deux mots en concurrence

Suzelle Biais

Number 144, Winter 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/47566ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Biais, S. (2007). Review of [Tapon et tampon : deux mots en concurrence].
Québec français, (144), 101–104.



Cap aux Diamants n° 82, été 2005

Tapon et tampon

Deux mots en concurrence

par Suzelle Blais

Pourquoi *tapon*, attesté dès 1382, est-il aujourd'hui en voie de disparition en français général ? En effet, ce mot que les dictionnaires ont longtemps relevé avec les mentions *familier* ou *populaire* est donné comme *vieilli* dans les dictionnaires actuels. L'explication de ce fait est d'ordre historique. Il faut, effectivement, remonter au XIV^e siècle pour découvrir que, déjà à cette époque, *tapon* avait pour correspondant le mot *tampon*, variante nasalisée attestée depuis 1388. Les deux formes sont donc apparues en même temps. Elles ont pour étymon le francique *tappo*, qui signifie « cheville, bonde », d'où le sème principal de « bouchon », présent dans les différentes acceptions des deux mots. Toutefois *tapon* et *tampon* n'auront pas la même histoire, puisque le premier se développera dans les parlers régionaux, alors que le second s'imposera en français général. En effet, le mot *tapon* a eu de nombreux sens concrets et techniques qui sont, pour la plupart, sortis du français général, mais dont quelques-uns se sont conservés dans les parlers régionaux. Par ailleurs, certai-

nes acceptions de *tapon* furent reprises par le mot *tampon* qui a acquis, en outre, au cours des siècles, de nouvelles significations, et ce, dans différents domaines. De nos jours, il fait l'objet d'un très long article dans les dictionnaires (*Grand Robert de la langue française* et *Trésor de la langue française*).

Dès le XVII^e siècle, le mot polysémique *tampon* est privilégié par les lexicographes. Certains, tels que Richelet en 1680¹ et Féraud en 1788², ne consigneront que ce dernier. Le mot *tapon* est absent également des premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie* ; il n'y entrera qu'à partir de la quatrième édition en 1762, et sera défini comme suit : « Expression familière, qui s'emploie en parlant des étoffes, de la soie, du linge, &c. qui se bouchonnent & se mettent tout en tas ». Faut-il préciser que, comme en français général, *tampon* est un mot usuel en français québécois ? Quant à *tapon*, qui fait l'objet de notre article, il est d'un usage encore tout à fait courant dans la langue familière au Québec où il s'est enrichi de sens nouveaux et d'acceptions héritées des parlers de l'Ouest de la France.

« La sauce aux tapons était une sauce blanche pas très délayée et qui faisait des grumeaux »

Le premier sens de *tapon*, attesté en 1382, est celui de « cylindre de bois que l'on enfonce dans l'âme du canon » ; le mot désignera, en outre, par extension « une bonde, un bouchon » d'où, par analogie d'aspect, le sens attesté encore de nos jours en français général de « morceau d'étoffe, de linge, de papier, etc., chiffonné et mis en boule, qui forme une sorte de bouchon ». C'est généralement le seul sens qui sera retenu par la plupart des dictionnaires usuels qui le marqueront *familier* ou *vieilli* (*Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse* de 2007).

En français québécois, en revanche, le mot *tapon* a des acceptions et des emplois beaucoup plus étendus. Il désigne, certes, un « petit tas d'étoffe ou de papier chiffonné », mais il s'applique, de plus, à beaucoup d'autres matières et même à des personnes. C'est ce que fait ressortir Jacques Viger qui donne, en 1810, dans sa *Néologie canadienne*³, quelques emplois du mot. Il écrit dans l'article *tapon* : « Mot que l'on emploie ici comme synonyme de *tas - paquet - touffe*. Ex. Un *tapon* de laine. *tapon* de nége. La nége tombe en *tapons*, pour flocons. Un gros *tapon* de graisse. On dit d'un petit enfant gros et gras, c'est un *tapon*, c'est un *tapon* de graisse ».

Quelques contextes illustreront les différents emplois du mot au sens de « petit tas, petit amas de matière en général ». Jos-Phydime Michaud décrit l'un des mets de son enfance : « La sauce aux tapons était une sauce blanche pas très délayée et qui faisait des grumeaux⁴ ». Cette acception a été relevée en Acadie⁵. Elle est vivante, encore de nos jours, dans les parlers du Berry et du Bourbonnais⁶, ainsi qu'en Touraine : « Quand il y a des tapons de farine dans la pâte...⁷ ». Dans ce sens, *tapon* a comme synonyme très usuel le mot *motton* : des *mottons* dans le gruau, la sauce, la pâte. Une informatrice de Trois-Pistoles explique la fabrication d'un onguent : « Quand on voulait avoir de l'onguent, on allait s'en chercher chez le médecin. Puis le médecin, je l'ai vu faire. Il a pris un tapon de graisse, un petit peu de poudre, de la poudre de zinc, je pense bien, un tapon de graisse, puis il a brassé comme il faut⁸ ». Ce sens est hérité notamment des parlers normands : « Se dit le plus souvent d'un corps mou. Un tapon de pâte, de mie, de viande, etc.⁹ ». Un *tapon* de beurre est encore

connu en Touraine¹⁰. La phrase suivante de Germaine Guèvremont, tirée de son roman *Le Survenant*, confirme l'étendue des emplois de *tapon* : « Après avoir recouvert d'herbe à liens son affût, il avait passé la nuit sur un tapon de paille, à chasser, par un beau clair de lune¹¹ ». Enfin, par analogie d'aspect, Adolphe Nantel écrit : « Ses yeux voient une chenille, tapon de soie qui rampe, sur une gaule séchée¹² ».

« Puis moi, je tricotais des chapeaux. Ah ! j'en ai vendu un tapon »

Le mot *tapon* a aussi le sens d'« amoncellement, entassement de matériaux semblables », comme dans le roman *Menaud, maître-draveur* : « Le bois des hauts descendait et si pressé, par bout de temps, qu'il pavait presque la rivière. Cinq hommes furent chargés de haler à la cordelle jusqu'aux Eaux-Mortes un esquif de drave. Ils surveilleraient là les embâcles et les tapons qui se forment sur les cayes¹³ ». Il désigne également une « grande quantité ». En parlant de son travail, une informatrice dit : « Puis moi, je tricotais des chapeaux. Ah ! j'en ai vendu un tapon¹⁴ ». Le mot est bien attesté également en parlant d'une grosse somme d'argent ou de pépites d'or comme dans le contexte suivant : « Elle était vieille, sans mari,

sans enfants. Dans le comté de Bellechasse, on la tenait pour folle. Un peu sorcière même. Elle avait l'habitude de payer ses achats en pépites d'or. Mais nul ne croyait son histoire de "tapon d'or". [...] Aujourd'hui, près de cent ans plus tard, on le sait : il y a bel et bien de l'or dans le comté. Les cartes géologiques le montrent clairement. La légende refait surface... Et ce fameux "tapon", Guy Garant aimerait bien le trouver » (*La Presse*, 25 juillet 1994, p. C-8). Au sens de « grosse somme d'argent », *tapon* a pour synonyme en français québécois le mot *motton* notamment.

« Débarbouillette en tapon fumante d'eau chaude »

Particulièrement attentif au langage de son temps et y compris le parler populaire, Antoine Furetière est le premier, en 1690, à relever le mot *tapon* qu'il consigne dans l'expression *en un petit tapon* : « Mot populaire qui se dit d'un paquet pressé, ou de ce qu'on resserre en un petit lieu. Il a mis mes habits en un petit tapon, il les a tous frippés ». En outre, il donne à ce mot un emploi plus élargi, en l'appliquant aux personnes ; ainsi ajoute-t-il : « Quand on a peur, on se cache en un coin, on s'accroupit, on se met en un petit tapon¹⁵ ». Le

mot est bien attesté dans la locution *en tapon*. Jacques Viger, par exemple, la relève, en 1810, avec le sens de « en flocons » : « la neige tombe en tapons ». Le sens de « froissé et roulé en boule », que donnent encore les dictionnaires, est d'un usage courant en français québécois, comme ici chez Jacques Renaud qui explique ce qu'il a fait pour se débarrasser d'un furoncle : « Citron dans l'eau bouillante, sel dans l'eau bouillante, ch'connais toute l'affaire, brasse *dédind dang* avec la cuiller dans le petit bol de vitre jaunâtre. Débarbouillette en tapon fumante d'eau chaude. Sœurs dans le cou. Ça me coule dans le dos¹⁶ ».

En outre, la locution est employée par quelques écrivains français dont notamment Roger Martin du Gard qui l'utilise à plusieurs reprises dans ses écrits : « De nouveau, avec la même brusquerie, il chiffonna la lettre, et, cette fois, l'enfouit en tapon dans sa poche » (*Trésor de la langue française*). Pour sa part, Julien Green choisira pour décrire le même geste la variante *tampon*, non marquée et plus usuelle de nos jours en français général : « [Elle] mordit son mouchoir qu'elle avait roulé en tampon » (*Grand Robert de la langue française*).

« Je ne suis pas un intellectuel, ce qui ne veut pas dire que je suis un tapon »

En français québécois, le mot *tapon* a désigné anciennement une personne corpulente, probablement par ellipse du syntagme courant *tapon de graisse* comme le précise Jacques Viger, en 1810 : « On dit d'un petit enfant gros et gras, c'est un tapon, c'est un tapon de graisse ». D'autres, tels que le *Glossaire du parler français au Canada*, lui donnent le sens de « grosse femme » : « As-tu vu sa femme ? C'est pas un tapon ordinaire¹⁷ ». Il relève également, avec la même signification, les variantes *tamponne* et *tampoune*, qui viennent notamment des parlers picards¹⁸. Cette acception était en usage au XVII^e siècle, en français général, comme le signale Antoine Oudin, en 1640, sous la variante *tampon* : « Un gros tampon : une personne fort grosse¹⁹ ». Ajoutons qu'en français général, de nos jours, c'est le mot *tas*, un synonyme de *tapon*, qui a cette signification : « Personne lourde et peu agile. Un gros tas » (*Le Petit Robert* 2007).

Le sens d'un mot vieillit ou meurt, un autre s'impose. C'est ainsi que le mot *tapon* qui désignait, au sens propre, l'aspect physique d'une personne, s'emploie figurément, depuis quelques années, pour décrire une « personne



Une caricature d'André-Philippe Côté montrant la maison de la maîtresse Boucher ensevelie sous un tapon de neige. Source : *Le Soleil* du mercredi 18 octobre 2006.

ignorante, inculte ». Dans cette acception, le mot *tapon* est employé comme nom dans le contexte suivant : « Je ne suis pas un contemptif. Je comprends les choses en les faisant. Parler avec toi me fait formuler des idées auxquelles je ne pense jamais. Je ne suis pas un intellectuel, ce qui ne veut pas dire que je suis un tapon ; je lis, je m'informe, je vis » (*L'Actualité*, 15 septembre 1995, p. 92). Avec valeur d'adjectif cette fois, citons cet autre exemple : « Ma blonde lit ses revues de femmes. Moi je regarde RDS. Le calme plat. Ça ne durera pas. Parce qu'à la page 42 de sa revue de femmes, il y a un psycho-test. Et chaque fois que ma blonde voit des psycho-tests, elle tient à me les faire passer. Et je les coule. Tous. Et ma blonde a honte. Et je dois pédaler durant un mois pour lui prouver que je ne suis pas aussi tapon que le test le dit. Et c'est là qu'un autre test arrive. L'horreur ! » (*La Presse*, 20 avril 1997, p. A-5). L'explication de cette extension de sens se trouve probablement dans le fait que le mot, qui s'appliquait à la lourdeur physique, a fini par désigner celle de l'esprit ; *tapon* peut aussi avoir subi, par attraction, l'influence de certains mots à valeur dépréciative qui ont la même consonance à la finale tels que *colon*, *niophon*, *pocheton*, *taon* notamment.

« Vous taponnerez tout cela à merveille »

Le verbe *taponner* est d'origine normande ; il est abondamment représenté dans les parlers de l'Ouest de la France et, çà et là, ailleurs dans d'autres régions. C'est un dérivé de *tapon* qui apparaît beaucoup plus tardivement que ce dernier en français général. Il date du XVII^e siècle et désignait alors une coiffure à la mode. La première attestation est de M^{me} de Sévigné qui utilise le verbe, en 1671, en emploi transitif et pronominal, avec le sens de « arranger les cheveux en tapons (c'est-à-dire en grosses boucles) ». Elle écrit le 15 avril 1671 : « Le bel air est de se peigner pour contrefaire la petite tête revenante ; vous taponnerez tout cela à merveille » ; le 4 avril de la même année, en emploi pronominal, on lit : « [...] taponnez-vous seulement par grosses boucles, comme vous faisiez quelquefois » (*Littre*). On peut s'étonner de trouver sous la plume de M^{me} de Sévigné le verbe *taponner* ; cependant, tout s'explique lorsqu'on sait qu'elle s'était retirée en Bretagne, qui fait partie de cette grande région de l'Ouest d'où vient le verbe *taponner*, après la mort de son mari.

« Oh ! mon beau chandail blanc cent pour cent laine tout taponné cochonné ! »

Les exemples suivants font voir la vitalité du verbe polysémique *taponner* en français québécois. Il est usuel, en emploi transitif, avec le sens de « mettre en boule, chiffonner, froisser » : « [...] puis, gavé de faits controuvés et de mensonges imprimés, il taponne ses feuilles [du journal], les jette avec dédain sur un siège voisin » (*Le Devoir*, 18 janvier 1930, p. 45). Gilbert La Rocque écrit dans le même sens : « [...] elle ouvre la petite valise bleue [...] oh ! mon beau chandail blanc cent pour cent laine tout taponné, cochonné !²⁰ ». Le *Trésor de la langue française* relève le même sens en français général, dans le *Journal des Goncourt* : « Ce soir, M^{lle} Abbaticchi travaillait à côté de moi à un morceau de linge, qu'elle taponnait et s'efforçait de me cacher ».

Toujours en emploi transitif, le verbe est très usité avec le sens de « manier, toucher, palper qqch. » : « Le musée à participation, dont les objets exposés sont faits pour épater et amuser autant qu'instruire ; pour être utilisés, manipulés, "taponnés", essayés » (*L'Actualité*, juillet 1984, p. 28). Enfin, le sens de « caresser, toucher indiscrètement et sensuellement (le corps de qqn) » est attesté en emploi pronominal dans l'exemple suivant : « Les participants buvaient de la bière et se taponnaient, cela se passait dans toutes les pièces de la maison y compris les toilettes, avait témoigné une jeune victime » (*Le Soleil*, 6 mai 2000, p. A-3). Il a, entre autres, pour synonyme, dans ce contexte, le verbe *se pogner*. Le français général connaît également un sens à connotation sexuelle, marqué trivial, à la variante *tamponner* : « tamponner une femme. La posséder charnellement » (*Trésor de la langue française*).

« Bon, arrêtons de taponner ! »

En emploi intransitif, citons au sens de « perdre son temps ; s'occuper de de menues tâches » : « [...] alors, mon Jacques – puisque la crème du journalisme le tutoie gros comme le bras, comme s'ils avaient tiré les vaches ou taponné dans leur moteur ensemble pendant une enfance difficile mais combien formatrice –, comment te sens-tu ? » (*Le Devoir*, 7 juin 2001, p. A-3). Employé figurément, il a dans le contexte suivant le sens de « tergiverser, hésiter » : « Et Morin va déballer un autre paquet d'arguments lorsque Lévesque l'arrête net. – Bon, arrêtons de taponner ! s'exclame-t-



Cheveux coiffés en tapons, sous le règne de Louis XIV : un portrait de Mme de Grignan. Source : Martine Font, *La Marquise de Sévigné (1626-1696) et l'art de la correspondance*, Éditions LUGD, Lyon, 1996, p. 66.

il. Présentons ça à Trudeau demain matin, on verra bien !²¹ ». Il est ici synonyme de *bretter*, *niaisier* notamment. Enfin, le sens de « faire des essais pour trouver une solution ; tâtonner » est fourni ici par le poète Gaston Miron qui explique, lors d'un entretien, sa démarche de création : « J'avais commencé par écrire : une ville qui te soit tangible, qui te soit accessible... Je taponnais. Jusqu'au jour où par hasard, en feuilletant le nouveau *Littre* [...] je suis tombé sur la définition du mot natal : endroit où l'on est né et où l'on peut s'épanouir... » (*Le Soleil*, 12 janvier 1980, p. D-1).

À l'exception de quelques grands dictionnaires qui ont relevé le sens spécialisé de « mettre les cheveux en boucles », le verbe *taponner*, qui n'a jamais été un mot de la langue courante en français général, n'a pas, au cours des siècles, été retenu par les lexicographes. S'il figure aujourd'hui dans *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse* de 2007, c'est pour signaler qu'il est toujours bien vivant en français québécois.

Notes

- 1 Pierre Richelet, *Dictionnaire français [...]*, Genève, J.H. Widerhold, 1680-1688.
- 2 Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, J. Mossy, 1787-1788.
- 3 *Néologie canadienne de Jacques Viger (manuscrits de 1810)*, édité par Suzelle Blais, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, p. 89 et 123.

Micheline Duff

D'un silence à l'autre ROMAN

Tome I

LES ÉDITIONS JCL

Quelle famille n'a pas ses secrets
bien gardés et à l'abri des regards indiscrets?

Durant les années 1930, deux sœurs, Florence
et Andréanne, mettront chacune un fils au monde.

Dès lors, certains silences ne tarderont pas
à s'installer entre elles et viendront brouiller
leur communication. Mais la mère qui brûle
à toujours une fin et il suffira de peu pour faire
éclater au grand jour une vérité à faire frémir
et à ébranler les bases de cette relation familiale.

Dans ce cinquième roman, Micheline Duff a réussi
à peindre avec beaucoup de justesse, de nuance
et d'émotion chacun des personnages de cette
bouleversante saga inspirée d'un fait réel.

Découvrez ce livre chez votre libraire et plus encore sur
www.jcl.qc.ca

Conseil des Arts
du Canada



SODEC



Patrimoine
canadien

- 4 Jos-Phydim Michaud, *Kamouraska, de mémoire... Souvenirs de la vie d'un village québécois*. Recueillis par Fernand Archambault, Paris, Librairie François Maspero, 1981, p. 38.
- 5 Geneviève Massignon, *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*, Paris, Librairie C. Klincksieck, vol. 2, n° 1 326 (1962).
- 6 Pierrette Dubuisson et Marcel Bonin, *Dictionnaire du français régional du Berry Bourbonnais*, Paris, Éditions Bonneton, 1993, p. 129.
- 7 Jean-Pascal Simon et Marie-Rose Simoni-Aurembou, *Dictionnaire du français régional de Touraine*, Paris, Éditions Bonneton, 1995, p. 108.
- 8 Informations recueillies lors d'enquêtes linguistiques que nous avons effectuées en 1980, à Trois-Pistoles (localité du Bas-Saint-Laurent).
- 9 Henri Moisy, *Dictionnaire de patois normand indiquant particulièrement tous les termes de ce patois en usage dans la région centrale de la Normandie, pour servir à l'histoire de la langue française*, Caen, Henri Delesques, 1887.
- 10 Voir note 7.
- 11 Germaine Guèvremont, *Le Survenant*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1945, p. 67.
- 12 Adolphe Nantel, *À la hache*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1932, p. 84.
- 13 Félix-Antoine Savard, *Menaud, maître-draveur*, Québec, Librairie Garneau, 1937, p. 69.
- 14 Voir note 8.
- 15 Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, La Haye-Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, 1690.
- 16 Jacques Renaud, *Le cassé*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1990, p. 139.
- 17 *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale limitée, 1930 ; [réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968].
- 18 Jules Corblet, *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard [...]*, Paris, Dumoulin-V. Didron-Techener, 1851 ; [réimpr. : Genève, Slatkine Reprints, 1978].
- 19 Antoine Oudin, *Curiositez françoises, pour supplement aux dictionnaires [...]*, Paris, Antoine de Sommaville, 1640 [réimpr., Genève, Slatkine Reprints, 1971].
- 20 Gilbert La Rocque, *Après la boue*, Montréal, Éditions du Jour, 1972, p. 89.
- 21 Claude Fournier, *René Lévesque. Portrait d'un homme seul*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1993, p. 259.